

# Lettre d'information du Comité stratégique du DLA en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Décembre 2022



## Les 20 ans du Dispositif local d'accompagnement

Jeudi 10 novembre 2022



Séminaire des 20 ans du DLA  
10 novembre 2022



## Programme du séminaire des 20 ans

### Matinée

#### Accueil café

**Plénière d'ouverture** Présentation du déroulé de la matinée et Paroles institutionnelles sur le dispositif et son histoire

#### Quelques données sur le DLA

**Table ronde 1** L'impact du dispositif en région PACA  
**Témoignages** marquants de structures accompagnées et rappel des différentes étapes opérationnelles du DLA  
**Table ronde 2** Coopération entre acteurs : complémentarité et logique de parcours : ce qui marche, ce qui ne marche pas ? Ce qu'il faut améliorer ?

### L'après-midi

#### Comité d'orientation du DLA

**World café** : Circulation des participants entre 2 ateliers animés par les chargé.es de mission DLA

**Atelier 1** Visions et besoins des acteurs du territoire vis-à-vis du dispositif : Quels besoins d'accompagnement pour les structures ESS par territoire ?  
Exemple : professionnalisation de toutes petites structures, les enjeux de l'emploi dans le sport, culture, animation, etc.

**Atelier 2** Enjeux de coopération territoriale et articulation des dispositifs : Quels besoins d'appui à destination des structures de la coopération, et au service de la coopération ? Enjeux et pistes d'action

## Table ronde 1 L'impact du dispositif en région



### Les éléments à retenir des échanges :

- Le DLA est avant tout un collectif sur les territoires, au service de l'ESS. Il est donc nécessaire de définir les enjeux du territoire, et une stratégie pertinente de reprise de l'activité locale suite à la crise de Covid, à une catastrophe naturelle (Vallée de la Roya) pour pouvoir mobiliser correctement le DLA.
- Pour les DDETS, les comités d'appui permettent de travailler en étroite collaboration avec les chargés de mission DLA.
- Le Comité stratégique est un groupe dynamique au niveau régional. Ses membres reçoivent les dossiers avec des informations précises (notifiées par les référents DLA) qui permettent d'avoir une lecture approfondie du dossier et de pouvoir prendre des décisions appuyées. Le Costrat se renoue aussi des remontées provenant du maillage territorial. Il s'appuie sur des diagnostics qui identifient les enjeux du territoire, définissent des secteurs prioritaires et donc qui ciblent les besoins spécifiques locaux. Le DLA s'adapte donc tant que possible aux territoires en fonction des orientations nationales
- Les autres dispositifs tels que ceux mis en place par la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur (ex : *Mon projet d'entreprise*) peuvent venir en complément du DLA.
- La première étape de l'accompagnement est l'échange avec la structure ; elle permet de se poser les bonnes questions, de prendre du recul et de faire un diagnostic précis des besoins de la structure.

## Table ronde 2 Coopération entre acteurs : complémentarité et logique de parcours

### Les éléments à retenir des échanges :

- Le mouvement associatif porte une attention toute particulière sur le dispositif DLA ; les chiffres parlent d'eux-mêmes : 95 % des structures accompagnées sont des associations. Le DLA apporte aussi les clefs, la connaissance du terrain.
- 54 % des structures disent que le DLA permet de mieux s'ancrer sur le territoire, de s'inscrire dans son écosystème, notamment par le biais de la mutualisation.
- Le DLA est connu et reconnu par les têtes de réseau : elles communiquent auprès de leurs membres sur ce dispositif pour qu'il soit mieux connu et que les associations pensent à s'en saisir en cas de besoin. Plus les structures font partie de réseaux plus elles peuvent être identifiées, notamment par les chargés de mission DLA en cas de besoin d'accompagnement.
- Le DLA est une porte d'entrée avec un cadre réglementaire bien défini. Si la situation de la structure nécessite un besoin urgent d'accompagnement, le chargé de mission renvoie la structure vers des dispositifs adaptés tels que Rebond, par exemple. La difficulté pour la structure est donc de savoir si l'accompagnement est judicieux au moment précis de sa vie où il se pose des questions, où il a un problème.
- Le DLA accompagne la structure pour qu'elle puisse, par la suite, prendre elle-même ses propres décisions.



## Le DLA en quelques chiffres au niveau national depuis 2003

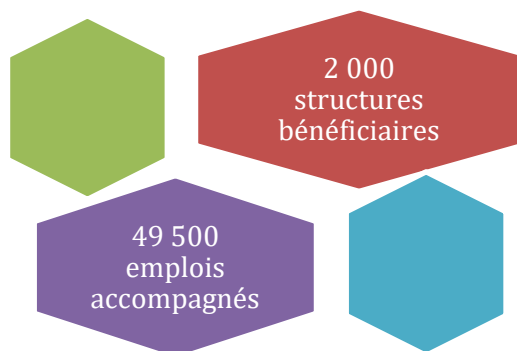


Quatre thématiques principales :

- Projet et stratégie
- Organisation interne
- Diversification des financements et activités
- Développement des partenariats

**Et une diversité de secteurs et thématiques accompagnés :** Culture, animation socioculturelle et sociale, santé, sport, transition écologique et solidaire, insertion par l'activité économique, etc.

## Au niveau régional depuis 2003



## En 2021

Les secteurs accompagnés :

- Animation socioculturelle (17 %)
- Sport (12 %)
- Culture, art, patrimoine (10 %)
- Santé et action sociale (9 %)

280 structures  
accompagnées

241  
diagnostics  
partagés

95 ingénieries individuelles  
51 ingénieries collectives

80 suivis post-  
accompagnement

Les trois premières thématiques d'accompagnement :

- Projet de la structure ; stratégie de développement (52 %)
- Modèle économique ; outils de gestion (27 %)
- Ressources humaines ; organisation interne (16 %)



## Le comité d'orientation

Deux ateliers :



### Atelier 1

Visions et besoins des acteurs du territoire vis-à-vis du dispositif : Quels besoins d'accompagnement pour les structures ESS par territoire ? ex : professionnalisation de toutes petites structures, les enjeux de l'emploi dans le sport, culture, animation,...



### Atelier 2

Enjeux de coopération territoriale et articulation des dispositifs : Quels besoins d'appui à destination des structures de la coopération, et au service de la coopération ? Enjeux + pistes d'action

Coopération entre acteurs : complémentarité et logique de parcours : ce qui marche, ce qui ne marche pas ? Ce qu'il faut améliorer ?

### Des constats partagés :

Des secteurs plus ou moins accompagnés :

- Selon le contexte territorial et la structuration des secteurs d'activité : là où un secteur est particulièrement structuré, il aura plus facilement recours au DLA et sera donc potentiellement mieux accompagné. Le degré de structuration d'un même secteur peut fortement varier d'un territoire à l'autre.
- Se pose la question de l'accompagnement du secteur des services à la personne : le SAP a été accompagné par le DLA dans le passé, mais suite aux évolutions de ce secteur, les structures ont grossi et sont sorties du champ du DLA : faut-il continuer à les accompagner au vu des enjeux sociétaux actuels et à venir ?

Autre enjeu : la couverture géographique des territoires. Comment le DLA arrive à couvrir l'ensemble du territoire y compris les zones reculées ? avec la coopération.

Les attentes :

- Travailler sur la convergence des interventions des différents acteurs au bénéfice d'un projet
- Éviter les rapports de concurrence
- Veiller à la complémentarité voire privilégier le « faire ensemble »
- Veiller à bien connaître les autres dispositifs → Fort besoin de décryptage
- Enjeu de lisibilité (sujet des Tiers lieux) ; besoin de connaissance en fonction du cycle de vie des structures
- Dépasser les enjeux d'acteurs et de personnes

Les enjeux :

- Ne pas superposer le travail d'accompagnement en répondant aux mêmes besoins
- Se faire connaître aux secteurs moins accompagnés (ou « étranger » à l'ESS)
- Se renouveler
- Positionnement DLA
- Accompagner les coopérations entre structures pour leur permettre de capter collectivement du financement
- La coopération associative se joue au moins à quatre : deux associations + un pouvoir public + un acteur (une tête de réseaux ou un acteur de l'accompagnement).
- Au sein du COMAP : développer un espace d'interconnexion entre les pouvoirs publics et les petites structures employeuses de l'ESS, sur le territoire.